

# L'Arbitrage, c'est l'affaire de TOUS

Information sur les  
propositions issues des  
groupes de travail

# Rappels – Planning cible

---

- Semaine 23 (5 juin) - Communication projet
- Semaine 24 (10 juin à 18h30)
  - Réunion de lancement avec tous les participants
  - Enjeux et objectifs-État des lieux
  - Présentation des groupes de travail
  - Constitution des groupes (participants / animateurs / rapporteurs)
- Semaines 25 et 26 (15/28 juin)
  - Réunions des Groupes de Travail autour de 5 à 10 personnes par groupe
- Semaine 27 (29 juin/4 juillet)
  - Réunion de restitution par les rapporteurs avec l'ensemble des participants
- Semaine 28 (6/12 juillet)
  - Réunion de proposition / formalisation plan d'actions avec tous les participants

# Rappels – « Public » Cible

---

## **Etaient sollicités :**

- Les Présidents de Clubs,
- Les éducateurs / entraîneurs / coachs,
- Les Représentants des Ligues / Comités Départementaux,
- Les DT (salle et gazon),
- Les Représentants de CRJA,
- Les représentants de la 1<sup>ère</sup> chambre,
- Les représentants de la Commission d’Ethique et de Discipline (CED),
- Les arbitres.

# Rappels - Sujets

---

## 3 Sujets à traiter :

- Thème 1 : respect et protection des arbitres
  - Leader : Edouard Borrewater
- Thème 2 : Sensibilisation, Détection et Formation
  - Leader : Matthieu Tezenas
- Thème : Evolution des Règlements et Procédures Disciplinaires
  - Co-Leaders : Edouard Borrewater et Matthieu Tezenas

# Rappels : Méthode

---

- Les réunions se sont tenues via Teams, avec un support via Talkspirit (permet de partager les documents en amont et de rendre disponibles pour tous l'ensemble des données et compte-rendu),
- Réunions de 2h00 en soirée, sur un schéma semi-directif/directif,
- Un rapporteur par réunion (merci à eux),
- Travail de synthèse réalisé par Edouard et Matthieu

# Livrables : un plan d'action par Thème

---

- Le plan d'action vous a été transmis.
- Il est organisé autour d'actions de Fond (par exemple refonte de la FME) et d'actions Symbolique (par exemple panneaux « Fair-Play » à l'entrée des terrains),
- Des responsables d'actions et des délais « possibles » de réalisation ont été proposés par action,

# Exemple – Thème 1 – Respect des Arbitres

---

F	CNJA	Travail pendant le match - Les arbitres doivent assumer leurs décisions et sanctionner en cours de match, y compris des cartons rouges Rappel : les cartons jaunes et rouges peuvent être indiqués aux joueurs jusqu'à la signature de la feuille de match.	CNJA	sept-21	100%
---	------	--	------	---------	------

## En clair, être respectés c'est aussi :

- assumer de sanctionner lorsque nécessaire, tant une faute que des interventions orales répétées,
- Le faire sur le terrain, pendant le match, et pas sur un rapport après match,
- Parce que ce n'est pas à la 1<sup>ère</sup> chambre de mettre des cartons jaunes ou rouges aux joueurs.

# Exemple – Thème 2 – Détection/Formation

---

F	FFH/CNJA	Mise en place de tests physiques pour les arbitres N1/Elite	CNJA	mars-21	70%
---	----------	---	------	---------	-----

## La formation des arbitres passe aussi :

- Par un programme de développement de la performance physique (le jeu s'accélère notamment en Elite, ce qui implique d'être en capacité de se placer rapidement et au bon endroit sur le terrain),
- Le fait de pouvoir communiquer aux clubs que les arbitres atteignent des standards physiques minimaux,
- Ce qui rassurera les clubs sur les capacités des arbitres (et probablement aussi leur implication).

# Exemple – Thème 3 – Règles/Règlements

S & F	FFH/Ligues	Consensus sur le besoin d'un responsable terrain (fiche existante mais non appliquée par les clubs) - pouvoirs et responsabilités à bien définir, elles doivent être différentes de celles du DT mais permettre aux arbitres d'avoir un interlocuteur local qui puisse agir vers les spectateurs et les "protéger" en fin de match. Progressivité de montée en puissance puis étendre aux Ligues sur N2/N3. NOTA : deux fonctions Resp Arbitre/Resp Terrain peuvent être la même personne	FFH	mars-21
-------	------------	---	-----	---------

## Le bon déroulé d'un match passe aussi par les clubs :

- Par exemple il existe, pour les clubs et pour les matchs N1/Elite, l'obligation de désigner un Responsable Terrain,
- Son rôle est normalement de gérer les filets, les poteaux de coin, l'arrosage, etc.,
- Cette obligation est peu connue (ou pas respectée) des clubs, et il serait intéressant d'étendre le rôle et les missions de ce délégué au terrain vers un rôle de soutien/support aux arbitres pendant et après le match.

EN SOUHAITANT UNE TRES BONNE  
SAISON A TOUTES ET A TOUS

**MERCI**